

## New-tour : avenant au règlement SHF circuit d'hiver Spécificités pour Cheval Normandie

Le présent avenant se réfère au règlement du circuit d'hiver publié par la SHF consultable sur :  
[https://www.shf.eu/userfiles/valorisation/cso\\_chevaux/2021/circuit\\_dhiver/reglement\\_circuit\\_dhive  
r\\_2021.pdf](https://www.shf.eu/userfiles/valorisation/cso_chevaux/2021/circuit_dhiver/reglement_circuit_dhiver_2021.pdf)

➤ Epreuves ouvertes aux chevaux de 7 ans

Les épreuves des trainings I à IV sont ouvertes aux 7 ans. Les engagements se font directement auprès de Cheval Normandie.

➤ Accès aux étapes finales

On entend par « étapes finales » le New-Tour Deauville III et New-Tour Saint-Lô III. Afin d'y participer, il faut avoir effectué 2 tours minimum sur les 4 premières étapes.

Les épreuves sont filmées et diffusées en streaming. Une tenue de concours officielle ainsi que le toilettage des chevaux sont donc obligatoires

Conditions d'accès à la dernière étape : La dernière étape est réservée uniquement aux chevaux à vendre et aux jeunes étalons approuvés (pour la promotion des saillies). Le cheval doit avoir été signalé « à vendre » dans les engagements précédents.

**Cette restriction permet de promouvoir largement l'événement auprès des acheteurs, leur garantissant des conditions de commercialisation idéales.**

➤ Primes

Les 2 dernières étapes du NEW-Tour by Cheval Normandie sont primées.

New-Tour Deauville III : primé à hauteur de 19 000 €

New-Tour Saint-Lô III : primé à hauteur de 19 000 €

Réparti comme suit :

- Training I \* : pour les 4 ans sans faute
- Training II : pour les 5 ans sans faute
- Training III : pour les 6 ans sans faute
- Training IV : pour les 7 ans sans faute

\* Le training I passe en barème A sans chrono pour les 2 dernières étapes

Le versement des primes se fait par engageur après traitement des 2 concours.